



SERVICES ET INTERVENTIONS ASSURÉS PAR L'ÉQUIPE DE LA MAISON DE LA FAMILLE

Logistique et matériel à l'arrivée

- Recherche de logement, de meubles, d'accessoires, de vêtements
- Ouverture d'un compte bancaire
- Accompagnement pour la carte de résidence permanente
- Inscription des enfants à la garderie
- Aide pour remplir les formulaires d'allocations fédérales et provinciales
- Inscription à la francisation pour adultes (temps plein ou temps partiel)
- Inscription au régime d'assurance-maladie du Québec
- Acquisition du numéro d'assurance sociale
- Référence aux différents partenaires du milieu

Administration

- Documents d'immigration, procédures de parrainage ou demande de citoyenneté canadienne
- Lettres du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, de l'Agence canadienne du revenu ou de Revenu Québec
- Ententes avec les fournisseurs de services (Hydro-Québec, Vidéotron, etc.)
- Intervention avec le propriétaire du logement (renouvellement de bail, bris ou réparation)

Santé

- Démarche pour la RAMQ à l'arrivée
- Formulaires de confidentialité et référence à la Clinique des réfugiées
- Rendez-vous et suivis médicaux autant au niveau physique, psychologique que psychosociale (incluant dentiste, optométriste et autres spécialistes au besoin)

Interprétariat

- Faire la recherche d'un interprète lorsque nécessaire.

Scolaire

- Initier les élèves immigrants et leurs parents au système scolaire et les renseigner sur leurs rôles et responsabilités.
- Accompagner les élèves lors de l'entrée à l'école : inscription, visite des lieux et explications des règlements, activités, etc.
- Intervenir en collaboration avec le personnel scolaire auprès des élèves et de leurs parents lorsqu'un problème survient.
- Chercher et/ou faire l'interprétariat linguistique et culturel aux réunions entre le personnel scolaire, les parents et les élèves.
- Organiser des formations pour les parents et/ou les jeunes sur différents thèmes (ex: le fonctionnement du système scolaire, la boîte à lunch, le calendrier scolaire, les projets, etc.).
- Encourager les parents à s'impliquer dans la vie scolaire de leurs jeunes.
- Aider les différents intervenants à mieux comprendre les différences culturelles, à gérer les conflits et à trouver des solutions.
- Informer le personnel scolaire en ce qui a trait au vécu des familles, aux adaptations possibles de certaines pratiques, etc.
- Diriger les élèves et leur famille vers des organismes qui favorisent leur intégration à la communauté québécoise en lien avec la Maison de la Famille des Maskoutains.